



Mentions légales campagne 2025

« OFFRE ANNIVERSAIRE : 10 ans de présence sur la fibre »* :

**EMPAT 1Giga à 19,99 €/mois pendant 12 mois
ou DUA 1Giga à 29,99 €/mois pendant 12 mois**

* Offre promotionnelle réservée au nouveau client s'abonnant à titre individuel et résidant sur la zone de desserte d'ENES : CCFM et CCW, entre le 3 mars et le 30 avril 2025. Sous réserve d'éligibilité et de faisabilité technique.

Le client bénéficie du tarif promotionnel de :

- 19,99€ TTC / mois les 12 premiers mois, puis 31,99€ TTC/ mois à partir du 13^{ème} mois (application de la remise Fidélité -3€ TTC/mois comprise) pour le service EMPAT 1 Giga
- 29,99€ TTC / mois les 12 premiers mois, puis 41,99€ TTC/ mois à partir du 13^{ème} mois (application de la remise Fidélité -3€ TTC/mois comprise) pour le service DUA 1 Giga

L'offre promotionnelle ne s'applique pas :

- En cas de souscription suite à une coupure pour impayés,
- Si le client a résilié son abonnement moins de trois (3) mois auparavant,
- Si le client opte pour une autre offre que EMPAT 1 Giga / DUA 1 Giga

Dans le cas où le client modifierait son offre avant le terme des 12 premiers mois, Enes refacturerait la remise offerte sur les 12 premiers mois.

L'offre promotionnelle est cumulable avec l'offre de parrainage mais ne l'est pas avec l'offre Panneau Partenariat.

Durée minimum d'engagement d'un (1) an. Des frais conformément aux Conditions Générales de Vente seront appliqués au client qui ne respecte pas la durée d'engagement.

Besoin d'aide ?

Les équipes commerciales sont à votre écoute du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h à 12h au 03.87.29.39.49 (Creutzwald) ou 03.87.00.22.22 (Hombourg-Haut) et disponibles par mail à l'adresse contact@enes.fr.

ENES Creutzwald, Régie Municipale d'Electricité, 132 rue de la Houve – 57150 CREUTZWALD, SIRET : 779 951 235 000 26 – RCS Metz

ENES Hombourg-Haut, Régie Municipale d'Electricité, 6 rue des Pénitents – 57470 HOMBOURG-HAUT, SIRET : 394 693 550 000 29 – RCS Sarreguemines